

faite, donna ordre de garrotter les trois chrétiens et de les garder prisonniers. Le catéchiste, ne les voyant pas revenir, en députa successivement plusieurs autres pour savoir ce qui se passait et joindre leurs prières à celles des premiers. Mais ils furent tous également arrêtés et mis à la cage.

Après cette capture habilement calculée, le chef du canton fit répandre çà et là autour de sa maison une certaine quantité de riz et de menus objets, renversa et fractura quelques meubles, puis, saisissant un *gong* (tam-tam), il frappa l'alarme avec fureur, assurant que les chrétiens étaient venus le voler à main armée, etc., et montrant les preuves de cette prétendue attaque.

Le mot d'ordre étant donné depuis longtemps, les gens de tous les villages environnants accoururent à ce signal, armés de longs bâtons, et frappèrent rudement ces douzes pauvres néophytes qu'ils conduisirent ensuite à la sous-préfecture. Le sous-préfet, qui faisait partie du complot, emprisonna et mit à la question ces pauvres malheureux, qu'il voulut ensuite, pour comble d'infamie, forcer à signer le procès-verbal de leur prétendue agression.

A ce moment, le P. Poirier, ayant eu connaissance de tous ces faits diaboliques et de la cruelle injustice dont ses chers chrétiens étaient victimes, n'hésita pas à se rendre près du sous-préfet pour implorer sa pitié et réclamer prompt justice. Ses efforts demeurèrent sans résultat et c'est alors que notre confrère se disposa à aller lui-même à Vàn-Bân pour voir s'il n'y aurait pas moyen d'entrer en négociations pacifiques avec les autorités du village. Il les fit donc inviter à venir le trouver à la petite cure de la nouvelle paroisse de Vàn-Bân ; mais aucun n'accepta l'entrevue proposée. Voulant en finir au plus tôt, le P. Poirier, animé des intentions les plus pacifiques, ne fit pas de difficulté d'aller lui-même à la maison commune du village, accompagné d'un seul suivant âgé de dix-sept ou dix-huit ans. Un peu après, trois chrétiens suivirent aussi le Père. Mais les païens, ameutés, refusèrent d'entrer en accommodement avec notre confrère. Bien plus, ils le saisirent brutalement et le frappèrent de violents coups de bâton, surtout à la tête et au bras gauche.

Le pauvre Père ainsi maltraité dut rester sur place, cou-